

GRANDES CULTURES iBiO

Chambres d'agriculture d'Occitanie



MARS 2025

CONSEIL DE SAISON

Les sols ressuyant, les préparations pour les cultures d'été, les semis de cultures de printemps (lin, lentille...), les désherbages de céréales et la destruction des couverts végétaux sont d'actualité.

C'est donc le moment de sortir la bêche pour voir l'état du sol et quel outil utiliser. En effet, février est souvent le moment d'amener la fertilisation azotée et de désherber les céréales. Les conditions sont aussi actuellement propices aux semis des cultures de printemps comme la lentille ou le pois chiche et le lin. L'essentiel est d'observer et d'intervenir dès que les conditions sont réunies !

Ce premier bulletin de 2025 va aborder la thématique de la rotation et de l'intérêt des couverts végétaux en AB.

La base de l'AB en GC :

LA ROTATION

L'agriculture biologique est une méthode de production qui respecte l'environnement et la biodiversité. La rotation des cultures est le levier principal de réussite d'une conduite en bio. Cet article reprend les bases de cette technique et son importance.

▪ Qu'est-ce que la rotation des cultures ?

La rotation des cultures est une pratique agricole consistant à alterner les types de plantes cultivées sur une même parcelle au fil des saisons ou des années. Cette méthode est essentielle en agriculture biologique car elle permet de maintenir la fertilité des sols, de réduire les maladies et les ravageurs, et d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

■ Importance de la rotation des cultures en AB

1- Amélioration de la fertilité des sols

La rotation des cultures aide à maintenir et à améliorer la structure du sol. Les différentes plantes ont des besoins variés en nutriments et contribuent différemment à l'enrichissement du sol. Par exemple, les légumineuses fixent l'azote atmosphérique, enrichissant ainsi le sol pour les cultures suivantes.

2- Réduction des maladies et ravageurs

En alternant les cultures, on perturbe le cycle de vie des ravageurs et des agents pathogènes spécifiques à certaines plantes. Cela réduit la nécessité d'utiliser des produits phytosanitaires, conformément aux principes de l'agriculture biologique.

3- Gestion des adventices

Différentes cultures ont des exigences variées en termes de préparation du sol et de période de croissance, ce qui peut aider à contrôler les mauvaises herbes de manière naturelle.

4- Optimisation des ressources

La rotation permet une utilisation plus efficace de l'eau et des nutriments du sol, réduisant ainsi le besoin d'intrants externes.

■ Les grands principes

- Durée de la rotation la plus longue possible
- Alternier des cultures à cycle biologique différent (printemps -> hiver -> été). Exemple : lentille -> blé -> soja. Attention aux cultures salissantes tournesol – sarrasin !
- Alternier les cultures bénéficiant des deux types de désherbage : Binage et en plein (herse étrille-houe)
- Cultiver des plantes à fort pouvoir couvrant
- Réserver au moins 50 % de l'assolement aux légumineuses et en tête de rotation : choisir toujours une légumineuse-mono ou pluri-annuelle comme le pois chiche ou la luzerne pour permettre aux plantes d'être le plus concurrentes possibles. Raisonner la succession d'abord en fonction des adventices, puis de l'azote et des ravageurs.
- Intercaler des engrais verts et couverts végétaux à base de légumineuses

■ Conclusion

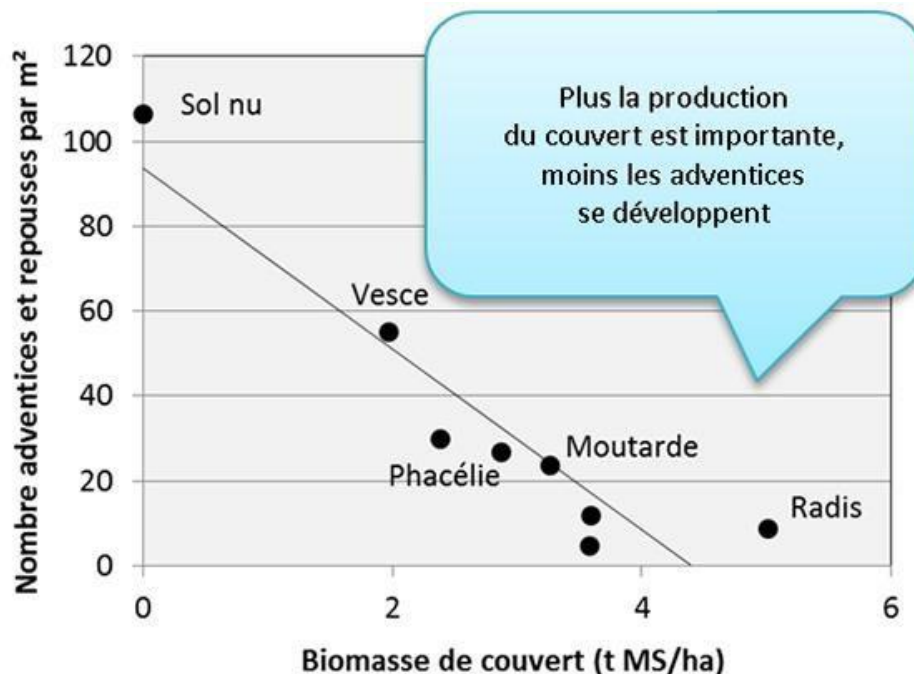
La rotation des cultures est une pratique fondamentale en agriculture biologique. Elle permet de maintenir des sols sains, de réduire l'impact environnemental et d'assurer une production durable. Elle est la « colonne vertébrale » du système de culture et permet de respecter les principes de l'agriculture biologique.

Auteur : Ingrid RONTEIX, Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne

COUVERTS VEGETAUX EN AB

Nourrir le sol pour nourrir la plante constitue un des principes clés de l'agriculture biologique. Voici les résultats d'une expérimentation réalisée par Arvalis.

▪ Effet sur la gestion du salissement



L'objectif est bien sûr d'avoir un couvert avec la biomasse maximale. Celle-ci est en effet directement corrélée au salissement de la parcelle.

La nature a horreur du vide, donc s'il y a de la place et de la lumière, ce sont des adventices qui vont combler.

Ce n'est pas forcément un mal en soit, car ça permet de déstocker, mais il faut donc être très prudent sur le moment de destruction du couvert pour éviter la grenaison des adventices.

Par ailleurs, un essai a été mené dans le Var (83) sur l'impact sur le salissement d'un soja semé en direct dans des couverts végétaux ou sur sol nu. Voici l'itinéraire technique :

2 couverts ont été semés début novembre : orge 60kg/ha + avoine 20kg/ha ou seigle (80kg/ha).

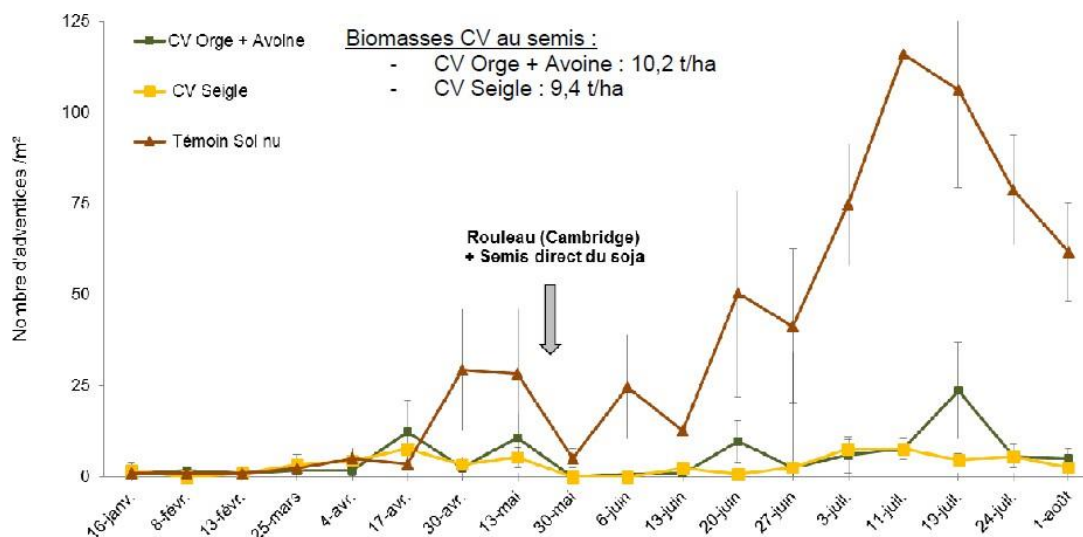
Ces couverts ont été roulés avec un rouleau cambridge au stade floraison des graminées (24 mai).

Le soja a été semé en direct dans ce mulch à 550000gr + anti-limaces SluXX le même jour.

Pas de désherbage mécanique ou chimique. La parcelle est menée sans irrigation.

Récolte le 22 octobre.

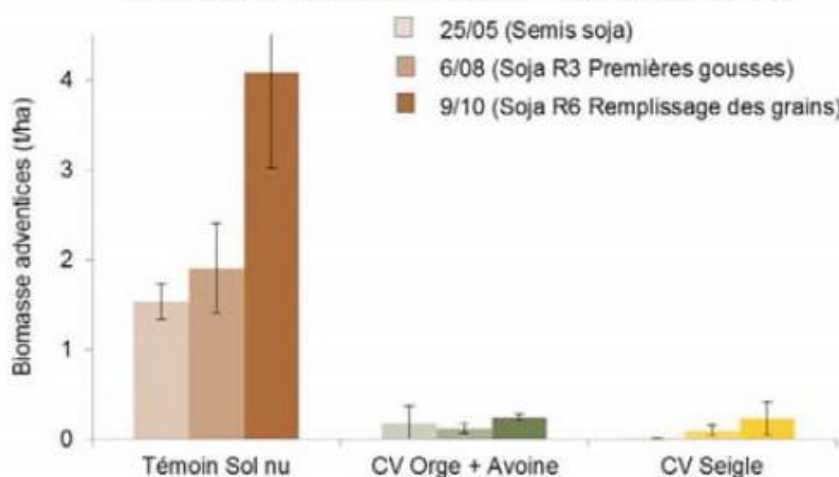




Les suivis de nb d'adventices /m² montrent un salissement identique durant l'hiver, puis bien plus important sur sol nu par rapport aux modalités avec couverts à partir du mois d'avril.

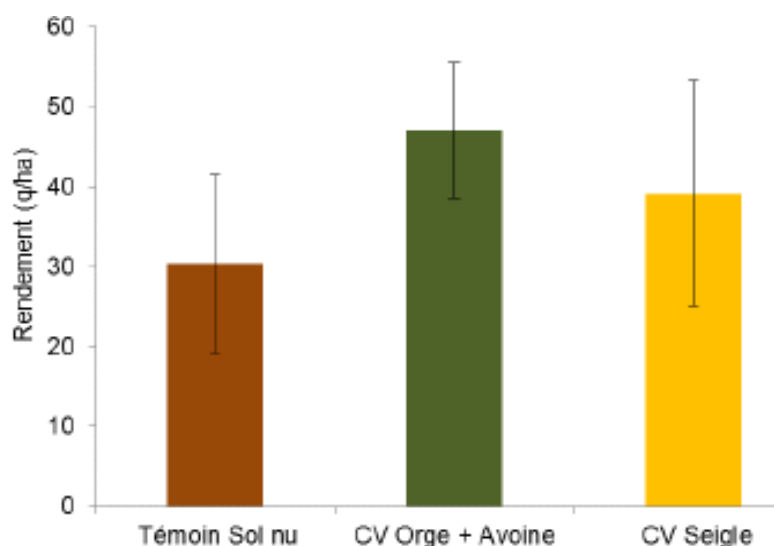
Evolution de la population d'adventices, depuis l'interculture à l'apparition des premières gousses de soja (± erreur standard).

ÉVOLUTION DES BIOMASSES D'ADVENTICES À 3 STADES CLÉ DU SOJA (SEMIS, R3 ET R6) (+/- erreur standard)



La biomasse de ces adventices a été pesée à 3 stades clés du soja.

Ces résultats confirment l'intérêt du mulch du couvert roulé pour maîtriser le salissement. Attention, la biomasse des couverts était d'environ 10t/ha, les résultats seraient sûrement moins bons avec des couverts moins développés.



Niveau rendement, il n'y a pas de différence significative entre les 3 modalités.

Le nb de pieds/m² était moins bon pour les modalités avec couverts, mais le nb de gousses/pieds a largement compensé ce déficit.

Cette stratégie semble donc prometteuse, même si tout ne sera pas si simple chaque année (réussite du couvert, réussite du semis du soja...).

Rendement aux normes (± erreur standard).

Le choix des couverts de cet essai a effet fait suite aux résultats d'une expérimentation en laboratoire sur les propriétés allélopathiques de certaines espèces (= substances émises par certaines plantes qui ont des effets positifs ou négatifs sur d'autres organismes).

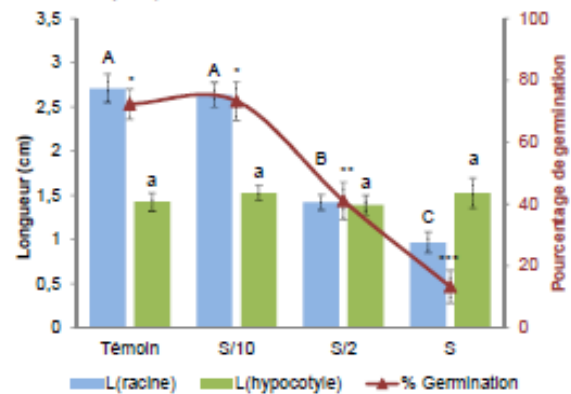
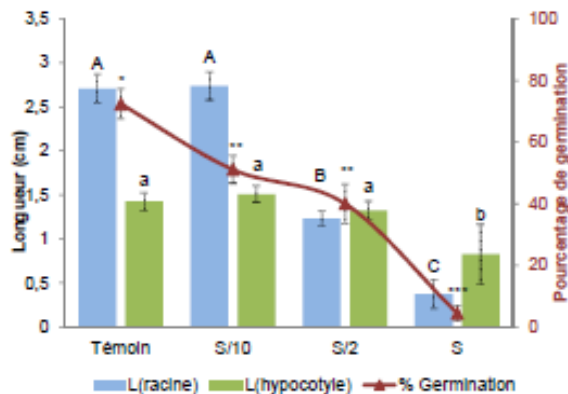
Des extraits aqueux (infusions) d'orge + avoine et seigle ont été préparés et mis en contact avec des semences de laiterns, de coquelicot et de soja à différentes concentrations. Le taux de germination, la longueur des racines et de l'hypocotyle ont été mesurés.

Extraits aqueux de :

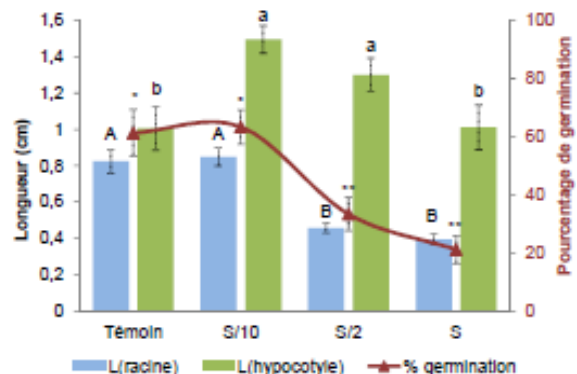
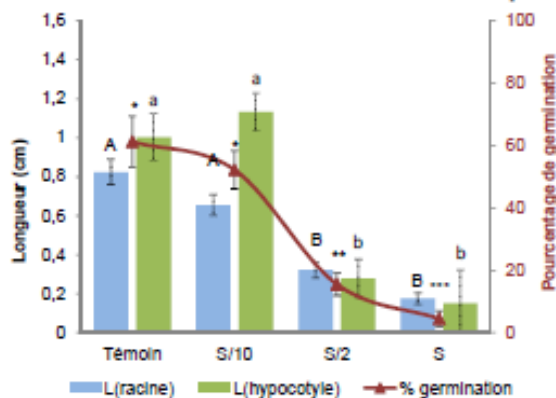
Orge + Avoine (OA)

Seigle (S)

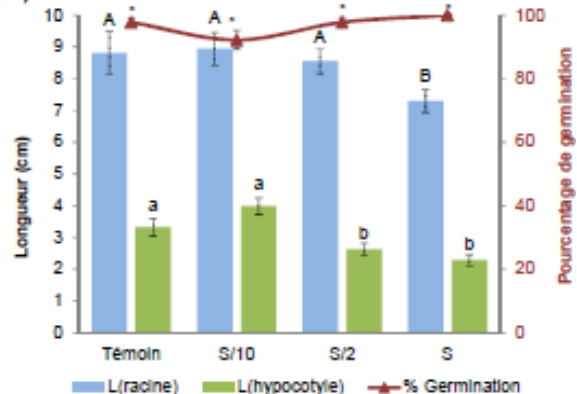
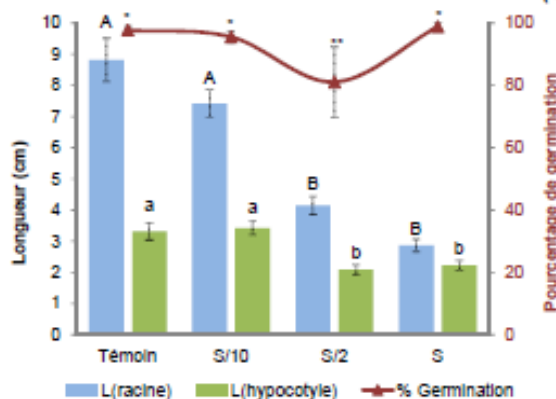
Laiteron rude (*Sonchus asper*)



Coquelicot (*Papaver rhoeas*)



Soja (*Glycine max*)



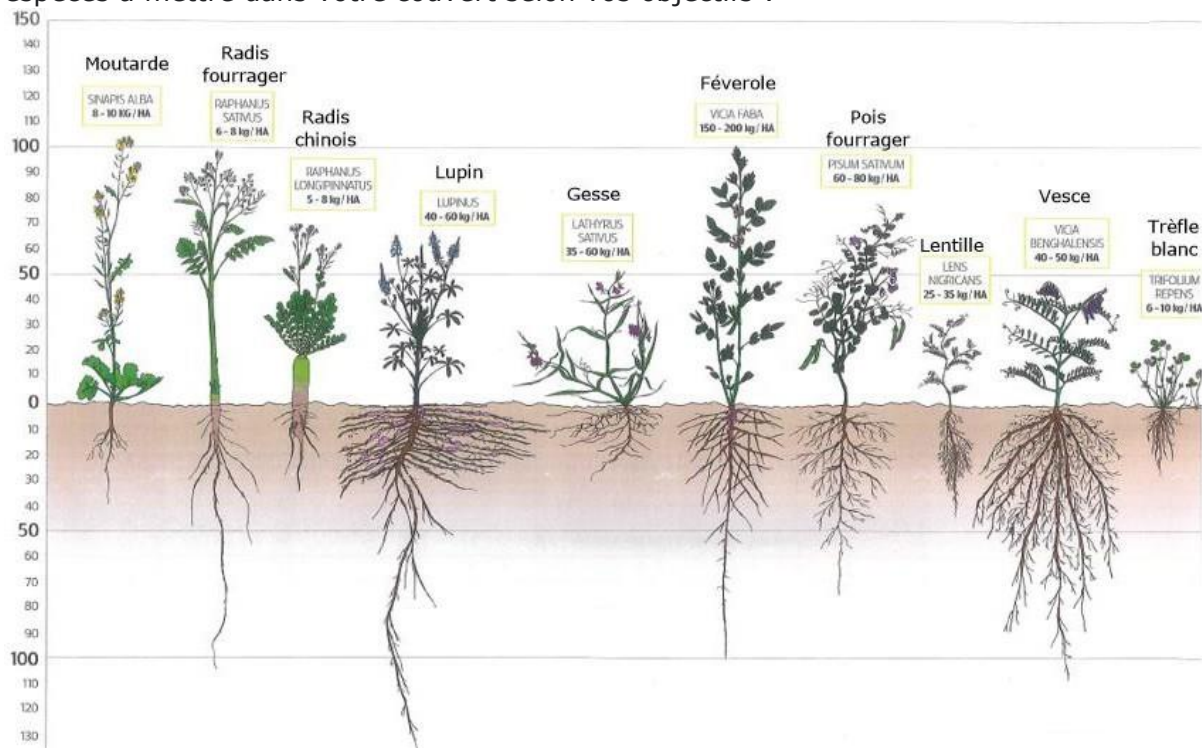
On observe une chute significative du taux de germination du laiternon et du coquelicot avec l'augmentation de la concentration des extraits aqueux. La longueur des racines et de l'hypocotyle des adventices est également réduite (peu de différences entre orge + avoine et seigle).

A l'inverse, ces résultats sont bien moins marqués sur le soja (et pas d'effet sur le taux de germination).

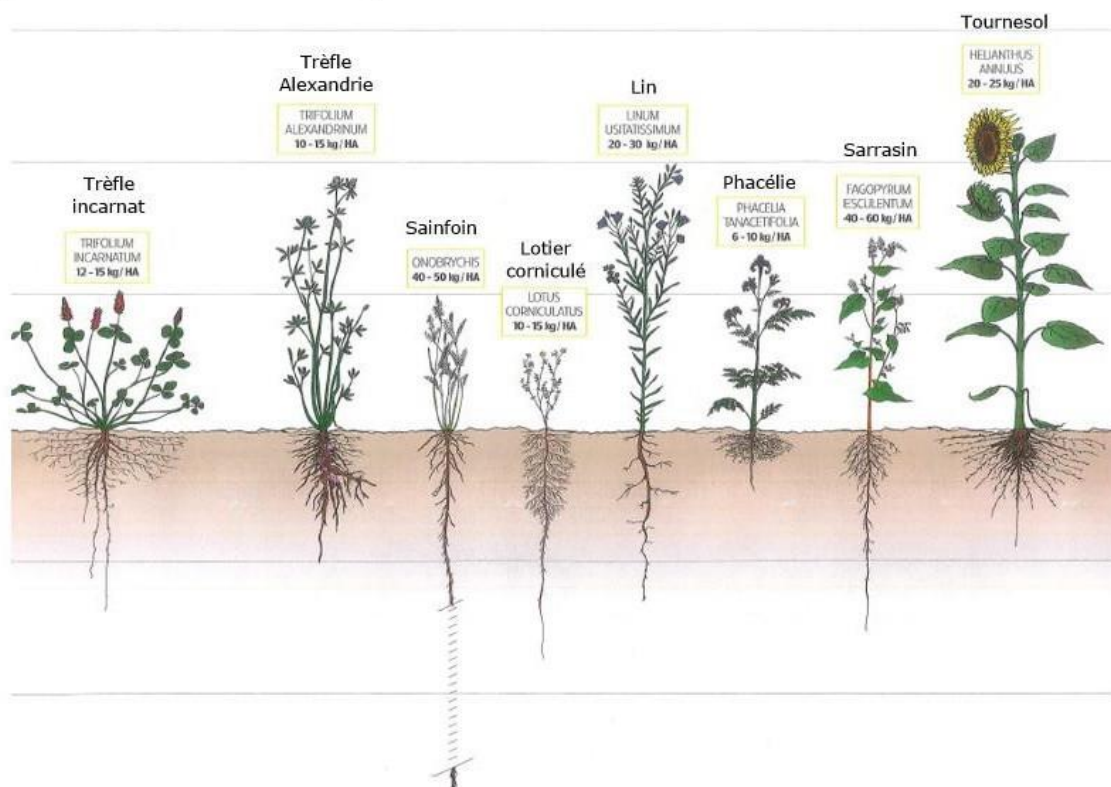
Ces résultats mettent en évidence les substances émises par l'orge/avoine/seigle et leur incidence sur le développement d'adventices.

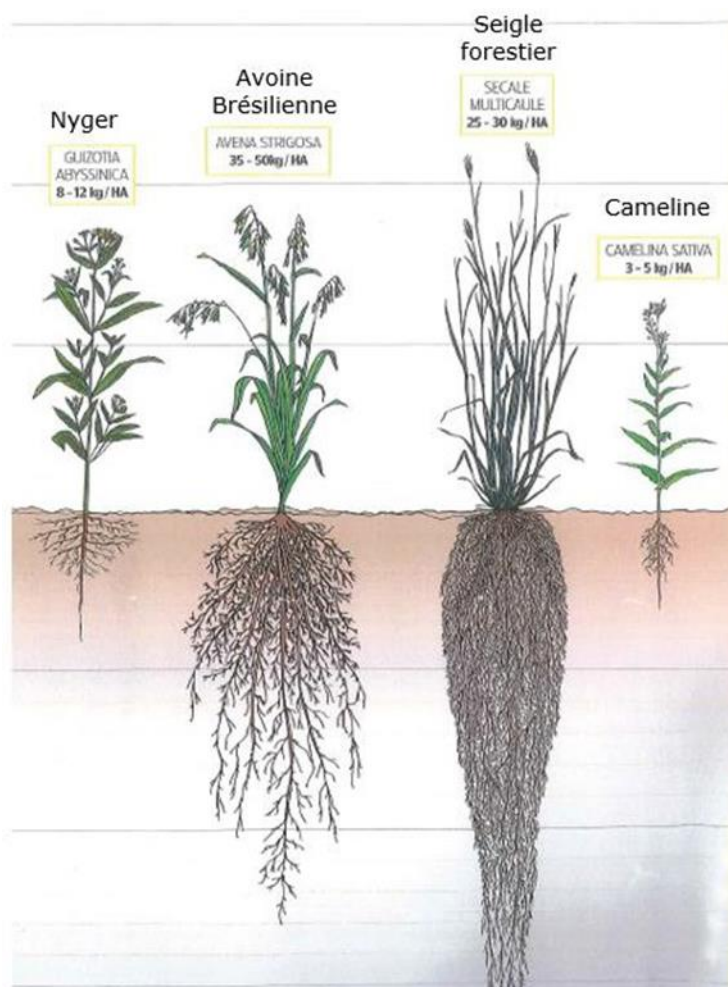
▪ Effet sur la structure du sol

N'importe quelle espèce végétale, de par son système racinaire, va permettre une amélioration de la structure du sol par rapport à un sol nu (plus de verticalité et de porosité, meilleure infiltration de l'eau, moins d'effet « splash »...). Cependant, il existe de grandes différences qui peuvent guider le choix des espèces à mettre dans votre couvert selon vos objectifs :



pendisse





Source : SKY-agriculture

Les graminées offrent un système racinaire puissant et fasciculé, les légumineuses et les crucifères sont davantage en pivot. A vous de choisir selon l'objectif visé (décompacter en profondeur, structure fine en surface...).

Il est par ailleurs conseillé d'associer des espèces aux systèmes racinaires et aériens différents pour plus de complémentarité.

Pour vérifier tout ça, rien de tel qu'un test bêche ou profil au champ avant destruction !

En plus des bénéfices sur les propriétés physiques du sol, les systèmes racinaires permettent bien sûr un enrichissement en carbone (donc humus), en azote (notamment pour les légumineuses) mais sont également sources de nutriment pour de nombreux micro-organismes du sol (bactéries, champignons, mycorhizes...).

Le mode de destruction des couverts doit justement se réfléchir en fonction de la composition du couvert. Les espèces à tiges creuses seront plus faciles à détruire (féverole, phacélie...). A l'inverse les graminées nécessiteront plusieurs passages, même si la fraise rotative est une bonne alternative pour une destruction efficace. Prudence néanmoins lors des conditions d'intervention pour ne pas abîmer de travail de structure réalisé par le couvert. Mieux vaut attendre quelques jours (la biomasse du couvert améliore le ressuyage), que de rentrer en force.

Sources et documents utiles:

- Arvalis - Institut du Végétal
- [Guide MAGELLAN – Semis direct – Du couvert annuel au couvert permanent.](#)

GIEE MAGELLAN Edition 2019

- [Services Ecosystémiques et Couverts Végétaux : Profiter de l'Interculture pour la Gestion de la Flore Adventice en Grandes Cultures](#) Chambre d'agriculture 04

Auteur : Maeva COLOMBET, Chambre d'Agriculture du Tarn

AGENDA

Tarn et Garonne :

- 17 mars 2025 Forum nouvel atelier / nouvelles opportunités

Matinée : Présentation des entreprises partenaires, table ronde sur la diversification agricole et échanges

Midi : Buffet de produits locaux gratuit (sur réservation)

Après-midi : Rendez-vous individuels de 15 minutes avec les entreprises présentes pour discuter des filières qui vous intéressent

Inscription : <https://forms.office.com/e/sdwhfMTrEs>

Haute Garonne :

- 11 mars 2025 Démonstration destruction mécanique de couverts végétaux, à partir de 13h30 à Ramon ville Saint-Agne

<https://www.cuma.fr/agenda/destruction-mecanique-de-couverts-vegetaux/>

Des visites ou formations sont organisées au cournat de l'année par votre Chambre d'Agriculture. Prenez contact auprès de votre conseiller.

> VOS CONTACTS DÉPARTEMENTAUX

■ Chambre d'agriculture 09

Marie GOLBA DELECOURT – 06 42 67 90 19

marie.golbadelecourt@ariede.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 11

Antoine AUVERLOT – 04 68 94 50 00 / 07 86 78 36 62

antoine.auverlot@aude.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 12

Catherine SAUNIER - 05 65 73 73 38

catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 30

Thierry PIANIETTI – 04 66 25 46 89 / 06 12 77 37 37

thierry.pianetti@gard.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 31

Tara HOPKINS – 06 45 34 10 50

tara.HOPKINS@haute-garonne.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 32

Yves VIVES – 05 62 61 77 13

yves.vives@gers.chambagri.fr

Jean-Marc CENEDESE - 05 62 61 77 13

jm.cenedese@gers.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 34

Rémy KULAGOWSKI – 04 67 36 44 15/06 17 32 40 61

remy.kulagowski@herault.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 46

Georgia SAUNDERES – 06 49 29 62 11

g.saunders@lot.chambagri.fr

Vincent AUDOUIT – 06 25 76 26 20

v.audouit@lot.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 65

Marie-Laure BAILHE - 06 07 347337

ml.bailhe@hautes-pyrenees.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 81

Maëva COLOMBET – 06 69 45 08 56

m.colombet@tarn.chambagri.fr

Stéphanie CAMAZON – 05 63 48 83 83

s.camazon@tarn.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 82

Ingrid RONTEIX - 05 63 63 07 11 / 06 42 44 10 09

ingrid.barrier@agri82.fr

Anne-Charlotte PENAS – 06 42 70 29 25

ac.penas@agri82.fr

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne et les CA départementales d'Occitanie

Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - agri82.chambre-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA). Elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

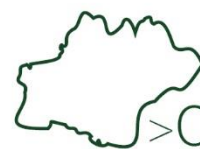
Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique figurée en début de document.

Il s'appuie sur l'analyse de risque du BSV. Les BSVs sont consultables en ligne sur

<https://agri82.chambre-agriculture.fr>. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de Tarn-et-Garonne et par l'État au travers du Casdar. Toutes interventions sur la culture sont réalisées selon les bonnes pratiques agricoles et sous la responsabilité de l'exploitant.

Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.





GRANDES CULTURES iBiO

Chambres d'agriculture d'Occitanie



MAI 2025

CONSEIL DE SAISON

Ce bulletin de mai fait un focus sur le soja bio, reprend les dernières actualités sur l'évolution du statut des semences de céréales et répertorie les événements techniques bio et formations qui auront lieu prochainement sur vos départements.

L'Occitanie a connu plusieurs épisodes d'intempéries sur le mois de mai. Le dernier épisode du 13 mai a causé dans de multiples secteurs, des dégâts importants sur les céréales à paille et cultures d'hiver : impact sur les rendements et la qualité du grain, verse des cultures qui pourra entraîner des difficultés à la moisson ; les cultures de printemps n'ont pas été épargnées avec des semis détruits, des impacts sur le système racinaire des cultures déjà implantées, des dégâts de grêle ...

Soja : quelle variété choisir en conditions non irriguées ?

Le soja a longtemps été la clé de voûte des assolements en grandes cultures bio. Malgré la crise traversée par le secteur bio et la recrudescence de ravageurs depuis 3 ans, cette culture reste importante pour les systèmes bio du Sud-Ouest. Les prix attractifs avaient d'ailleurs favorisé le développement de cette culture dans des contextes moins favorables : parcelles moyennement profondes à profondes, menées sans irrigation.

Terres Inovia et le CREABio se sont associés pour étudier les variations des performances des variétés de soja de groupe tardif selon des conditions irriguées vs. non irriguées. De 2016 à 2022, 9 couples d'essais ont été conduits dans le Gers et la Haute-Garonne, avec ces 2 modalités. 5 variétés ont été présentes sur les 7 ans des dispositifs : ES Pallador, Isidor, ES Creator, RGT Sinfonia et RGT Sinema.

■ Sensibilité au stress hydrique

En moyenne pour ces 5 variétés, la baisse de rendement moyen est de 47% en absence d'irrigation (moyenne de 18,2q/ha vs. 38,2q/ha) :

- Réduction de la croissance : hauteur moyenne de plante de 71cm en conditions non irriguées vs. 91cm en conditions irriguées.
- Moins de gousses par plante : 22 gousses vs. 35 gousses /plantes en conditions irriguées.
- Défaut de remplissage : PMG moyen de 139g vs. 179g en conditions irriguées.

En revanche, la teneur en protéines apparaît peu pénalisée (avec une moyenne de 43,1 % sur matière sèche en conditions non irriguées vs. 43,6 % en conditions irriguées).

■ Différences variétales

On constate un gain significatif de rendement moyen pour les variétés ES Pallador et RGT Sinema par rapport à Isidor et RGT Sinfonia (ES Creator obtenant des résultats intermédiaires). L'estimation du gain moyen reste néanmoins limitée : + 11 % (soit + 2,4 q/ha).

La hauteur globale des plantes apparaît étroitement liée au rendement obtenu : **plus les plantes sont hautes, plus le rendement est élevé**. Cependant, seules RGT Sinema et Isidor présentent des hauteurs significativement différentes (RGT Sinema étant plus haute). En revanche, RGT Sinema et ES Pallador présentent des nombres de gousses significativement plus élevés qu'Isidor, qui expliquent en partie le différentiel de rendement observé.

■ Effet sur la teneur en protéines

En conditions non irriguées, la teneur en protéines est largement corrélée au rendement : plus il est élevé, plus le taux de protéines chute. Isidor se retrouve donc sans surprise en tête du classement protéines (43,1% en moyenne), tandis qu'ES Pallador (42,5%) et RGT Sinema (42%) sont en bas.

En situation irriguée, le rendement et le taux de protéines semblent par contre décorrélés.

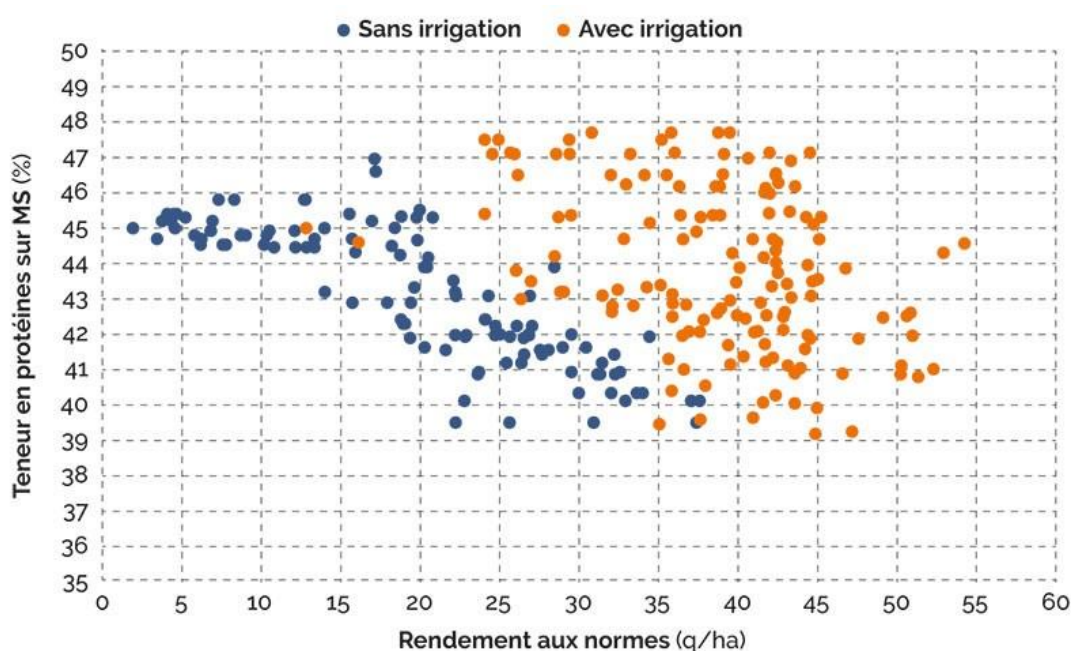


Figure 1 : Teneur en protéines du soja : une forte influence du rendement dans les essais non irrigués.

Relation entre teneurs en protéine et rendements

■ Un classement variétal peu modifié

Pour les 5 variétés étudiées, on n'observe pas de différence significative du classement variétal selon les deux conditions d'alimentation en eau. **RGT Sinema et ES Pallador ressortent comme les deux variétés les plus performantes** et obtiennent un rendement significativement plus élevé qu'Isidor dans les deux cas. En revanche, l'écart de rendement est plus élevé en conditions irriguée (+ 3,3 à + 5,5 q/ha) qu'en conditions non irriguées (+ 2,4 q/ha).

Auteur : Maëva COLOMBET, Chambre d'Agriculture du Tarn
D'après les travaux du CreaBio et Terres Inovia

DEROGATIONS SEMENCES

Pour les semences de soja, des dérogations temporaires pour l'utilisation de semences non traitées sont possibles en cas d'indisponibilité pour :

- Les variétés des groupes 0 et I du 10/03/2025 au 10/07/2025
- Les variétés du groupe 00 du 12/05/2025 au 12/08/2025 inclus
- Les variétés du groupe 000 du 20/05/2025 au 20/08/2025 inclus

Au 01/07/2025, plusieurs espèces passent en hors dérogation : la féverole d'hiver, le pois protéagineux d'hiver, le sarrasin.

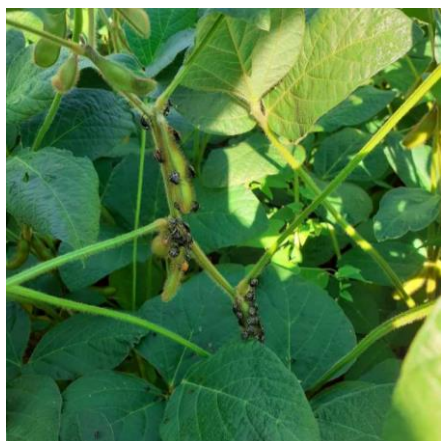
Les demandes de dérogation doivent être adressées en ligne, avant l'achat de semences non traitées, sur : <https://www.semences-plants-biologiques.org/>

Ravageurs soja

Culture phare chez les céréaliers bio du Sud-Ouest, le soja a vu sa sole drastiquement diminuer depuis deux ans suite à une récolte 2023 difficile. En parallèle, la demande de soja bio français, notamment pour l'alimentation humaine reste importante.

L'influence de l'évolution climatique a favorisé l'apparition de plusieurs ravageurs, désormais observés grâce à un réseau de piégeage sur toute l'Occitanie. Les données collectées sont remontées au BSV (Bulletin de Santé du Végétal) qui permet de suivre les dynamiques de ces ravageurs. Le BSV Grandes Cultures est gratuit, consultable sur le site de la Chambre d'Agriculture d'Occitanie et sur abonnement : <https://occitanie.chambres-agriculture.fr/>

En 2024, une forte pression en punaises (*photos CA31 et CA82*) a été observée dans de nombreuses parcelles.



Photos CA31 et CA82

De même, l'héliothis ou noctuelle de la tomate (*photos CA 82*) a sévi sur le soja. C'est un ravageur également présent dans de nombreuses autres cultures : sorgho, pois chiche, laitues ...



Enfin, la pyrale du haricot (*photo Terres Inovia*) qui avait fait de gros dégâts dans certaines parcelles de soja en 2022 et 2023, a été moins présente en 2024 sur les parcelles irriguées :



Des suivis sur ces 3 familles de ravageurs sont engagés en 2025 dans plusieurs départements, avec des réseaux de piégeage sur pyrale et héliothis en partenariat avec Terres Inovia (pièges à phéromones mis en place début juin), combinés à des essais variétés, dates de semis (pour évaluer l'impact de la date de semis sur les ravageurs) ainsi que des essais de différents produits (Bt, Dipel, macérations, huiles essentielles, infusions de plantes, nématodes) pour arriver à gérer ces ravageurs en bio. Nous vous informerons des avancées dans un prochain bulletin.

Auteur : Anne-Charlotte PENAS, Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne

AGENDA

Tarn

- **3 juin 2025** : Rendez-vous technique Bio Arvalis, pré-bilan de campagne 24/25 et variétés de blé tendre bio, couverts permanents fauchés. 13h30 à Rivières (81) (43.919111, 1.955311)
Inscription : [Rendez-vous technique au champ BIO - SALVAGNAC \(81\) - 03/06/2025](#)
- **10 juin 2025** : Journée technique et filière **légumineuses porte-graines bio**, à 9h30 à Lombers (Chemin de la Cape 81120 LOMBERS - 43°48'14.6"N 2°10'36.4"E).

Itinéraire technique des luzernes et trèfles pour un débouché semences, cahier des charges, débouchés et tendance marché, visite de la plateforme de tri et conditionnement à Laboutarié Gare. Avec la participation de la FNAMS ET RAGT Plateau Central.

Inscription : Maëva COLOMBET (06 69 45 08 56) ou Stéphanie CAMAZON (06 69 45 54 15) et via le lien : <https://forms.office.com>

- Automne-hiver 2025-2026 : Formation « Transformer ses céréales à la ferme : farine et produits de 2^{ème} transformation » sur 2 jours, dispensée par Axel Wurtz du Biocivam de l'Aude.

Inscription et renseignements : Stéphanie CAMAZON (06 69 45 54 15) - <https://tarn.chambres-agriculture.fr/>

Tarn-et-Garonne

- **6 juin 2025** : Journée technique **pois chiche bio**, à 14h (*lieu qui sera communiqué ultérieurement*).

Focus ravageur : héliothis, itinéraire technique, données technico-économiques. Avec l'intervention de Terres Inovia.

Inscription : Anne-Charlotte PENAS (06 42 70 29 25 – ac.penas@agri82.fr)

Haute-Garonne

- **4 juin 2025** : Journée technique **irrigation du soja et gestion des ravageurs sur le pois chiche et le soja bio**, à 13h30 à Gardouch.

Focus ravageur : héliothis, itinéraire technique, données technico-économiques. Avec l'intervention de Terres Inovia.

Inscription : Tara HOPKINS (06 45 34 10 50 – tara.hopkins@haute-garonne.chambagri.fr) et via le lien : <https://forms.office.com/>

Gers

- **4 juin 2025** : Rendez-vous technique Bio Arvalis, état des cultures, bilan de campagne, actualités marchés, présentation des résultats du projet Phosphobio et variétés de blé tendre bio et association d'espèces. 9h à Urdens (32500)

Inscription : [Rendez-vous technique au champ bio Fleurance \(32\) - 04/06/2025](#)

> VOS CONTACTS DÉPARTEMENTAUX

■ Chambre d'agriculture 09
Marie GOLBA DELECOURT – 06 42 67 90 19
marie.golbadelecourt@ariefge.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 11
Antoine AUVERLOT – 04 68 94 50 00 / 07 86 78 36 62
antoine.auverlot@aude.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 12
Catherine SAUNIER - 05 65 73 73 38
catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 30
Thierry PIANIETTI – 04 66 25 46 89 / 06 12 77 37 37
thierry.pianetti@gard.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 31
Tara HOPKINS – 06 45 34 10 50
tara.HOPKINS@haute-garonne.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 32
Yves VIVES – 05 62 61 77 13
yves.vives@gers.chambagri.fr
Jean-Marc CENEDESE - 05 62 61 77 13
jm.cenedese@gers.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 34
Rémy KULAGOWSKI – 04 67 36 44 15/06 17 32 40 61
remy.kulagowski@herault.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 46
Georgia SAUNDERES – 06 49 29 62 11
g.saunders@lot.chambagri.fr
Vincent AUDOUIT – 06 25 76 26 20
v.audouit@lot.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 65
Marie-Laure BAILHE - 06 07 347337
ml.bailhe@hautes-pyrenees.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 81
Maëva COLOMBET – 06 69 45 08 56
m.colombet@tarn.chambagri.fr
Stéphanie CAMAZON – 05 63 48 83 83
s.camazon@tarn.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 82
Ingrid RONTEIX - 05 63 63 07 11 / 06 42 44 10 09
ingrid.barrier@agri82.fr
Anne-Charlotte PENAS – 06 42 70 29 25
ac.penas@agri82.fr

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne et les CA départementales d'Occitanie

Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - agri82.chambre-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA). Elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique figurée en début de document. Il s'appuie sur l'analyse de risque du BSV. Les BSVs sont consultables en ligne sur <https://agri82.chambre-agriculture.fr>. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de Tarn-et-Garonne et par l'État au travers du Casdar. Toutes interventions sur la culture sont réalisées selon les bonnes pratiques agricoles et sous la responsabilité de l'exploitant. Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.





GRANDES CULTURES iBiO

Chambres d'agriculture d'Occitanie



AOUT 2025

CONSEIL DE SAISON

La gestion de l'interculture est primordiale en agriculture biologique.

Un travail du sol répété sur sol ressuyé à sec, sans pluies derrière, est un gage de réussite de la maîtrise des adventices vivaces (rumex, chardons, chiendent...). Il n'est pas annoncé de pluies pour les 10 prochains jours sur l'ensemble de la région.

Des adventices difficiles comme le datura, le xanthium et l'ambrosie sont présents dans les chaumes. Il faut absolument les détruire avant la montée à graines.

La mise en place des couverts végétaux est dépendante du retour des pluies. Semé en amont d'une pluie, le couvert peut se développer et concurrencer les adventices.

Sur le soja, les pontes, larves et adultes de punaises sont observées sur quelques parcelles. Un réseau de suivi des vols d'héliothis et de la pyrale du haricot est en place sur la région depuis juillet. Il est piloté par Terres Inovia (institut technique des oléoprotégineux) en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et autres structures partenaires. Les captures de pyrale sont presque inexistantes sur la période avant mi-août. Un pic de vol d'héliothis a été constaté autour du 10 – 14 juillet mais les captures ont nettement diminué depuis. Les produits à base de *Bacillus thuringiensis* (différentes souches et produits) et l'helicovex® (à base de nucleopolyhedrovirus de *Helicoverpa armigera* ; 0,2 L/ha) ont une autorisation sur chenilles phytophages (donc pyrale, héliothis et vanesse). Pas de produits autorisés pour l'usage punaise.

Les cultures d'été non irriguées comme le maïs et le tournesol commencent à souffrir de la canicule et du manque d'eau.

Nous avons choisi de consacrer ce troisième bulletin de 2025 à la thématique de la carie du blé et aux nettoyage et stockage des céréales.

CARIE DU BLE : des parcelles détectées en Occitanie

Des parcelles contaminées par la carie du blé ont été détectées sur plusieurs territoires en région, mais aussi dans d'autres régions. Les conditions pluvieuses du printemps ont favorisé son retour. Cette maladie du blé doit absolument être surveillée en bio, pour deux raisons : le déclassement de la récolte cariée est très préjudiciable, et l'impact sur les

prochains semis est important. Afin d'en limiter la propagation, voici un rappel de la conduite à tenir en cas de détection ou de suspicion de carie dans sa culture :

■ De quoi parle-t-on, comment la reconnaître ?

La carie commune du blé (*tilletia caries*, *tilletia foetida* en zone sud) est une maladie fongique qui touche principalement le blé tendre. Le blé dur et l'épeautre s'avèrent être aussi sensibles. Alors que l'avoine et l'orge sont résistants, tout comme le seigle. On reconnaît un blé carié à son odeur très caractéristique de « poisson pourri » mais cela n'est pas systématique. L'odeur sera plus ou moins forte (voire absente) selon la charge en spores de carie dans les grains. Les épis ont une apparence ébouriffée et présentent un retard de maturité (cf photo 3 – source Arvalis). Les grains cariés sont remplis de spores de coloration noire (cf photo 1 – source Arvalis).



■ Comment les parcelles se contaminent ?

Un grain carié contient de 4 à 9 millions de spores, or seules 30 à 40 spores suffisent pour contaminer expérimentalement un grain sain, (R. Champion, GEVES-INRA). A la récolte, l'enveloppe du grain éclate et les spores se disséminent. Une poussière noire peut apparaître pour les cultures les plus touchées. Les spores contaminent les épis sains ainsi que le sol.

Elles peuvent se disséminer et contaminer les parcelles voisines sur plusieurs centaines de mètres. La contamination peut aussi se faire par le biais de la moissonneuse qui va transporter les spores d'une parcelle à une autre.

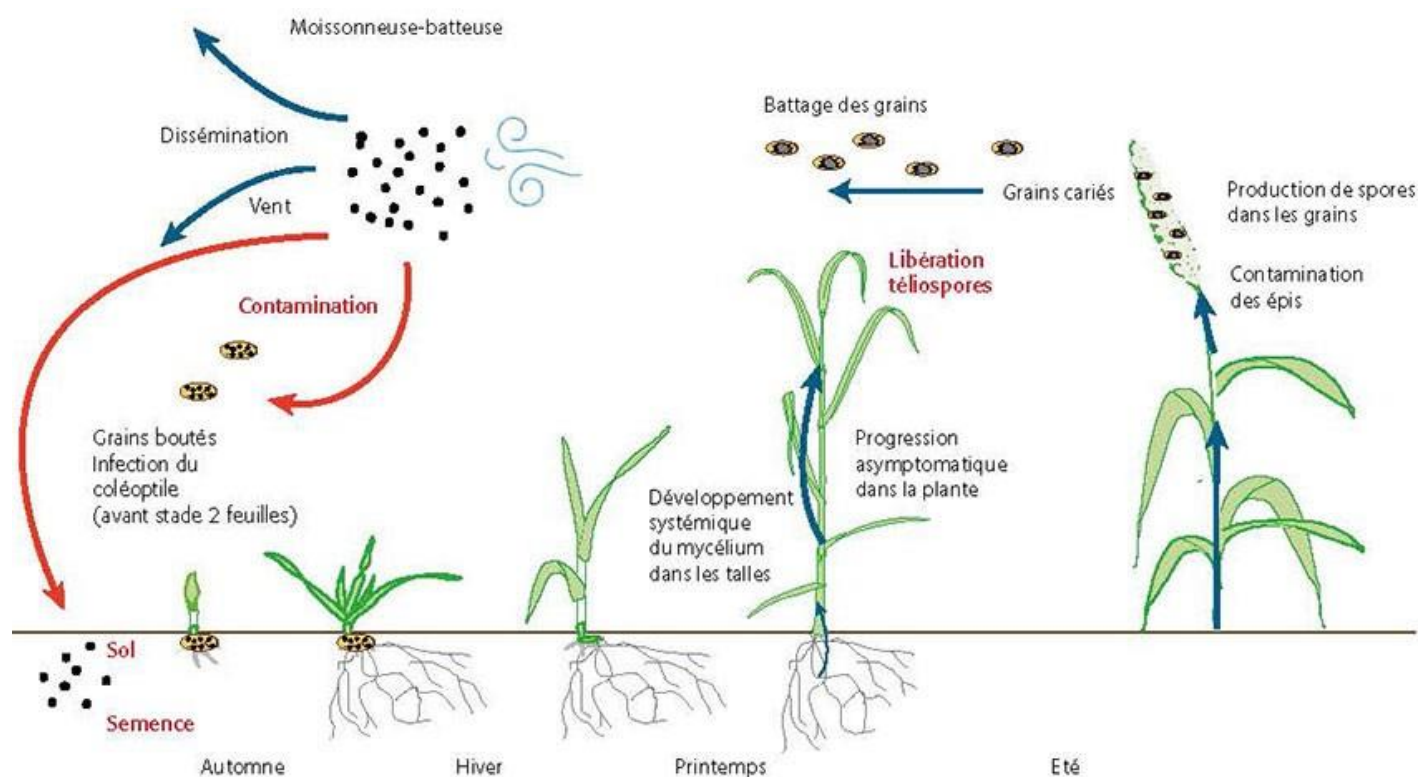


Schéma Arvalis : cycle de la carie du blé. La carie du blé infecte la culture soit par les semences contaminées soit par le sol. Son développement est asymptotique jusqu'à épiaison

La transmission par la semence est la principale source de contamination par rapport à une contamination par le sol. Cependant, **une fois que le sol est contaminé, les conséquences sont très préjudiciables**. En effet, le champignon se conserve pendant plusieurs années **ce qui signifie qu'il est impossible de refaire du blé sur la parcelle avant 6 à 8 ans !**

▪ Que faire en cas de parcelles contaminées ?

Les grains cariés sont impropres à la consommation humaine et animale (non toxiques mais non appétentes pour les papilles gustatives). La récolte est déclassée et doit être détruite (valorisation en méthanisation thermophile ou cimenterie possible par exemple).

La première chose à faire en cas de contamination est de **partager l'information avec ses voisins et son collecteur afin que chacun puisse prendre les mesures adéquates et diminuer le risque de propagation de la maladie**. Une gestion collective de la maladie permettra une résolution plus efficace du problème.

Concernant les pratiques culturales :

- Réaliser un labour profond. Retarder le labour favorise l'épuisement du stock de spores tombées au sol
- Les années suivantes, effectuer un travail superficiel (ne pas refaire de labour)
- Ne pas implanter de cultures sensibles les 6 années suivantes (au minimum). L'avoine et l'orge sont résistantes aux souches de carie du blé, le seigle très peu sensible. Le triticales n'a jamais été détecté sensible à la carie dans les essais menés en France.

▪ Que faire pour la prochaine campagne ?

Les semences certifiées garantissent un bon état sanitaire des grains et **sont à privilégier** dans le contexte actuel de contamination.

En cas d'utilisation de semences de ferme, il est indispensable de s'assurer du bon état sanitaire des grains :

- ✓ **Réaliser une analyse de carie** (environ 100 €/échantillon). Les semences de ferme pourront être utilisées si l'analyse détecte moins de 10 spores par grain (soit environ 200 spores par g).
- ✓ **Réaliser un traitement de semence**. Les traitements autorisés en AB sont :
 - le Cerall® 0,01 L/kg (à base d'une bactérie),
 - le vinaigre blanc 0,8 L + 0,8 L d'eau froide / 100 kg de semences pour un vinaigre dosé à 8% d'acide acétique,
 - la poudre de graine de moutarde à 1,5 kg + 4,5 L d'eau pour 100 kg de semences.
- ✓ Le traitement mécanique tel que le brossage permet de diminuer fortement le nombre de spores sur les semences mais des installations spécifiques sont nécessaires.

Il faut également penser à décontaminer tous les lieux de stockage et de transit des semences (cellules, trieur, visse sans fin, élévateur, semoir, sacherie...) afin de ne pas contaminer les semences saines pour les prochains semis. Pour cela un dépoussiérage minutieux suivi d'un traitement des surfaces au vinaigre blanc est fortement recommandé.

Et bien évidemment, Il convient de nettoyer soigneusement sa moissonneuse.

Pour aller plus loin :

Source : <https://www.arvalis.fr/infos-techniques/bles-conduits-en-bio-surveiller-la-presence-de-carie>

Source : https://fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=4&id_acc=81

<https://itab.bio/capsule-video/les-leviers-de-gestion-de-la-carie-du-ble>

<https://itab.bio/capsule-video/les-traitements-des-semences-contre-la-carie-du-ble>

Un atelier « Alerte carie du blé 2025 : soyez vigilant ! » sera animé par Régis Hélias d'ARVALIS mercredi 24 et jeudi 25 sept au salon Tech&Bio à Bourg les Valence (informations dans l'agenda en fin de bulletin).

Auteur : Tara HOPKINS, Chambre d'Agriculture de Haute Garonne

STOCKAGE DES CEREALES : NETTOYEZ ET VENTILEZ

Le principal problème du stockage concerne la dégradation de la qualité du grain.

Les éléments à l'origine de ces dégradations sont nombreux : rongeurs, oiseaux, insectes, champignons, manutention...

Un blé panifiable déclassé en blé fourrager parce qu'il s'est dégradé au stockage, est une perte financière importante qui gâche tout le travail effectué au champ !

▪ Les menaces

Les insectes ravageurs sont nuisibles lors de deux étapes principalement : Tout d'abord, le pionnier est le **charançon du blé**. La femelle se sert de son rostre pour faire un trou dans le grain et y pondre un oeuf. Elle rebouche en suite le trou par une sécrétion. Dès que la larve sort de l'oeuf, elle s'alimente de l'intérieur du grain. L'adulte sort ensuite du grain en forant un trou circulaire, laissant derriere lui un grain vide.



Charançon du blé – source CDA 65

Viennent ensuite les opportunistes : **les sylvains, triboliums et teignes**. Ces insectes s'attaquent aux grains brisés ou attaqués. Les attaques de charançon leur permettent ainsi de se développer plus rapidement.

Insecte	Description	Conditions de développement
Charançon	brun sombre uniforme présence d'un rostre longueur 4 mm	température : 12 à 35° humidité ambiante : > 40-45% humidité du grain : >11% (à 12°)
Sylvain	marron foncé longueur 3 mm	température : 31 à 38° humidité ambiante : > 50% humidité du grain : >10%
Tribolium	brun ferrugineux ou rougeâtre longueur 3 à 3.8 mm	température : 20 à 40° humidité ambiante : > 30% humidité du grain : >10%

Les moisissures se développent sur les céréales humides, quelque soit la température des grains, mais sont favorisées si un gradient de temperature est observé dans la cellule. L'apparition de champignons est également en partie liée à la présence de ravageurs car ceux-ci apportent dans les silos des éléments extérieurs contaminants. De plus, en dégradant le grain, ils facilitent la pénétration des spores à l'intérieur du grain et donc la propagation de la moisissure.

Le problème principal des moisissures est leur sécrétion de mycotoxines. Les mycotoxines étant dangereuses pour l'homme, de très faibles teneurs suffisent à déclasser un lot entier (2 μ g/kg pour l'aflatoxine sur les céréales).

On retrouve deux principaux groupes de moisissures :

Nom	Conditions de développement	Mycotoxines correspondantes
Aspergillus	Chaud et humide Froid et humide T = 10 à 40 °C H > 21%	Aflatoxine Ochratoxine A
Penicillium Verrucosum	Froid et humide	Si H > 17% Ochratoxine

■ Au préalable, préparer son aire de stockage

Les bâtiments doivent être sains.

- Nettoyer l'aire destinée au stockage du grain, le matériel de manutention, de transfert, de transport et de récolte. Bien vérifier les jointures entre les travées ou tôles, les fissures, les fentes d'aération... Un nettoyage soigneux des cellules de stockage est indispensable. La poussière et les petits tas de grains présents en cas d'un nettoyage négligé sont de véritables sources de nourriture et d'abri pour les ravageurs ce qui peut ensuite entraîner la contamination des graines stockées par des champignons.

- S'assurer que les grains stockés et les installations sont à l'abri des intempéries.

- S'assurer qu'aucun corps étranger ne se trouve sur le site et/ou est susceptible de se détacher : bloc béton, écrous, tuiles...

- S'assurer qu'aucune substance n'est susceptible de couler sur le grain : gazoil, huiles

- Maintenir le matériel et les abords propres. Débarrassez vous des triures et freintes qui peuvent être des foyers de ravageurs.

- Poser des filets ou des grillages au niveau des aérations et des ouvertures pour empêcher le passage des oiseaux et des rongeurs. Plus l'intérieur du bâtiment est sombre, moins il attire les volatiles. Pour les empêcher d'entrer, tendre des filets verticaux. Positionnés à l'horizontale au-dessus des cellules, les filets laissent passer fientes et plumes et sont donc inefficaces. Les filets horticoles contre le gel ou du géotextile peuvent protéger efficacement le haut des cellules si vous ne pouvez pas empêcher leur accès aux oiseaux par d'autres moyens.

La lutte contre les **rongeurs** commence par la prévention : les abords du bâtiment et le sol autour des cellules doivent être dégagés. Pas de stock de palettes, pas de vieux sacs ou de ferrailles qui sont des nids à rats à proximité des cellules. Tondre les abords du bâtiment.

Les appâts empoisonnés biocides (anticoagulants en plaquettes hydrofuges) sont autorisés en agriculture biologique à condition qu'ils soient positionnés dans des boîtes spécifiques fixées au sol de sorte à les rendre inaccessibles aux autres animaux. Il faut éliminer les cadavres.

■ Bien nettoyer le grain à la réception

Pour bien démarrer le stockage, un bon nettoyage est indispensable. Des graines pas mûres (adventices ou culture) vont provoquer un échauffement, tandis que poussières, balles, pailles, etc. vont perturber la circulation de l'air dans le tas. Un stockage n'est pas envisageable si la récolte n'est pas passée auparavant au trieur et au séparateur.

■ Refroidir le tas dès la récolte

La chaleur et l'humidité sont les 2 principaux ennemis du stockeur. Rentrer un grain sec ne pose généralement pas de problème, il est par contre toujours trop chaud pour être stocké en l'état.

Le refroidissement se fait par ventilation du tas en 3 ou 4 étapes :

- une ventilation estivale nocturne pour abaisser la température autant que possible en fonction du climat. Objectif : descendre vers 20°C,
- dès le refroidissement automnal, descendre vers 13 - 10°C,
- descendre en dessous de 5°C quand l'hiver arrive,
- viser une température proche de 1°C si le stockage doit être très long.
-

Gestion de la ventilation pour refroidir :

- enclencher les ventilateurs lorsque l'air a une température inférieure de 8 à 10°C à celle du tas ; au-delà le risque de condensation est à craindre,
- ventiler par temps humide (pluie ou brouillard) ne pose pas de problème. Si vous respectez bien les écarts de température conseillés, cela ne peut pas faire remonter l'humidité du grain.
- on considère que la température du tas est devenue homogène lorsqu'il y a seulement 1 à 2°C d'écart entre la température prise à 40 cm et à 1,3 m de profondeur. On peut alors cesser la ventilation si la température de l'air ambiant ne baisse plus suffisamment. La ventilation reprendra dès que la température de l'air diminuera.

Exemple : avec un ventilateur ayant un débit de 20 m³/h par m³ de grain stocké (soit un ventilateur de 2400 m³/h pour une cellule de 100 t environ), il faut ventiler une cinquantaine d'heures pour amener le silo de 30°C à près de 20°C.

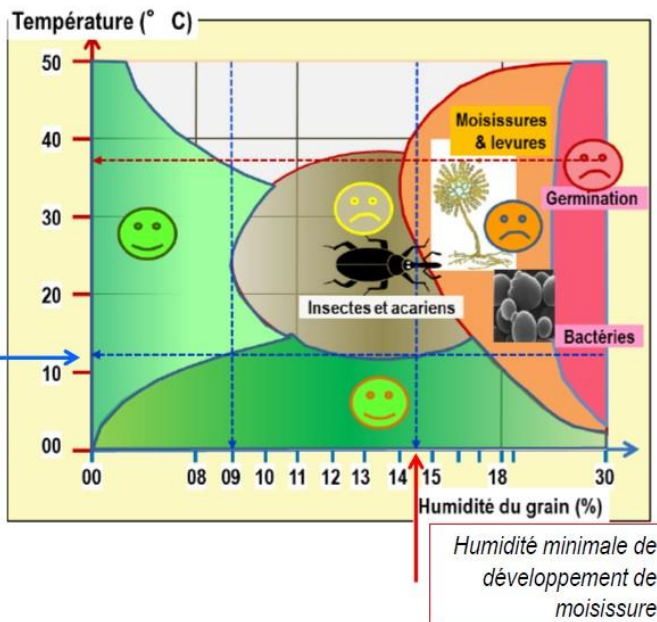
Pourquoi stocker les récoltes saines, sèches, propres et à basse température ?

Principaux risques biologiques de détérioration de la qualité sanitaire des grains pendant un stockage de longue durée : les insectes et les moisissures de stockage : cas des céréales et de certaines légumineuses (haricot, pois chiche)



Le diagramme ne s'applique pas aux oléagineux ni aux lentilles, fèves et pois

Température minimale de développement des insectes



Une récolte saine, sèche et propre pour une longue conservation

4

Source : Francis Fleurat-Lessard – Insecto-Net IAA

Le procédé Nox (développé par la société Nox Storage) consiste à conserver les grains en big bags à double couche, qui se veulent hermétiques, et d'y élever la concentration en CO₂. Ces solutions de bigs bags Nox sont plutôt adaptés à des petits volumes et ont un coût important (coût estimé entre 20 et 25 E la tonne pour 3 utilisations des big bag, source Arvalis). C'est une solution à étudier pour des grains à haute valeur ajoutée d type production de semences pour conserver la faculté germinative.

■ Le transfert de cellule (transilage)

Remuer le grain ne fusse que part ventilation gêne les ravageurs potentiels. Changer de cellule est également très important en particulier pour les stockages longs supérieurs à 6 mois. Un transfert de cellule réchauffe généralement le grain. Il faudra de nouveau ventiler pour le refroidir. Les vis de transfert augmentent parfois le taux de grains cassés.

■ Semence de ferme

Si une partie de la récolte est conservée pour assurer de futures implantations, le nettoyage par triage apporte nécessairement un plus dans les situations où les adventices (ex folles avoines) n'ont pas pu être maîtrisées. Cela évite d'ensemencer par la même occasion les parcelles emblavées à partir de ce lot. Par ailleurs, il convient de bien observer le grain récolté pour vérifier qu'il soit indemne de maladies (le triage va aussi éliminer une partie des grains fusariés de plus petite taille ou cariés).

Sources et documents utiles:

« Ravageurs des stockages, misez sur la prévention » CDA31 (contact Tara Hopkins)

<https://www.arvalis.fr/infos-techniques/stockage-et-conservation-des-grains-en-ab-un-defi-assurer>

<https://ecophytopic.fr/pic/proteger/sanitation-des-locaux-de-stockage-cerealiers-vides-une-nouvelle-poudre-minerale>

Des formations sont proposées dans plusieurs Chambres d'Agriculture début 2026, par exemple transformer ses céréales à la ferme dans le Tarn (contact Stéphanie Camazon) et maîtriser le triage et le stockage à la ferme dans le Tarn et Garonne (contact Anne-Charlotte Penas)... Vous trouverez les informations sur les sites des Chambres d'Agriculture.

Auteur : Ingrid RONTEIX, Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne

AGENDA

Gers :

- **15 sept 2025** de 9h à 16h Bilan de campagne bio (ravageurs du soja, essais variétaux de pois chiche et lentille, association céréales et légumineuses, couverts permanents) – lieu : Fleurance.

Inscription et renseignements : Claire Georges (06 46 57 95 69) [Journée technique grandes cultures bio - Chambre d'agriculture - Gers](#)

Des journées techniques, filière et des formations sont prévues courant cet automne sur plusieurs départements. Les dates vous seront communiquées lors du prochain bulletin technique.

Drôme : cette année marque la dixième édition du Salon international Tech&Bio les 24 et 25 sept 2025 à Bourg les Valence

Plus de 100 démonstrations et ateliers vous attendent pour vous immerger dans les nouvelles techniques de productions avec des experts métier qui vous accompagnent et vous expliquent les innovations qui feront l'agriculture de demain. Plus de 350 exposants de différentes filières sont à rencontrer. Ce sont des spécialistes en France et en Europe de l'amont et l'aval (fertilisant, énergie, phytosanitaire, semences, intrants, protection des cultures, matériels), et des services (conversion, financement, certification, analyse, conseil, formation). Plus de 80 conférences viennent animer le salon à travers des thématiques concrètes qui parlent à tous les acteurs du monde agricole.

Découvrez le programme : <https://tech-n-bio.com/les-salons/salon-2025/>

Billetterie : <https://techbio.kit-react.de/portal/react/registration/personal>

Contactez votre conseiller bio départemental pour voir quelles solutions de covoiturage peuvent exister.

Des visites ou formations sont organisées au cours de l'année par votre Chambre d'Agriculture. Prenez contact auprès de votre conseiller.

> VOS CONTACTS DÉPARTEMENTAUX

■ Chambre d'agriculture 09

Marie GOLBA DELECOURT – 06 42 67 90 19

marie.golbadelecourt@arriege.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 11

Antoine AUVERLOT – 04 68 94 50 00 / 07 86 78 36 62

antoine.auverlot@aude.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 12

Catherine SAUNIER - 05 65 73 73 38

catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 30

Thierry PIANIETTI – 04 66 25 46 89 / 06 12 77 37 37

thierry.pianetti@gard.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 31

Tara HOPKINS – 06 45 34 10 50

tara.HOPKINS@haute-garonne.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 32

Claire GEORGES – 06 46 57 95 69

claire.georges@gers.chambagri.fr

Yves VIVES – 05 62 61 77 13

yves.vives@gers.chambagri.fr

Jean-Marc CENEDESE - 05 62 61 77 13

jm.cenedese@gers.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 34

Rémy KULAGOWSKI – 04 67 36 44 15/06 17 32 40 61

remy.kulagowski@herault.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 46

Georgia SAUNDERES – 06 49 29 62 11

g.saunders@lot.chambagri.fr

Vincent AUDOUIT – 06 25 76 26 20

v.audouit@lot.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 65

Marie-Laure BAILHE - 06 07 347337

ml.bailhe@hautes-pyrenees.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 81

Maëva COLOMBET – 06 69 45 08 56

m.colombet@tarn.chambagri.fr

Stéphanie CAMAZON – 05 63 48 83 83

s.camazon@tarn.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 82

Ingrid RONTEIX - 05 63 63 07 11 / 06 42 44 10 09

ingrid.barrier@agri82.fr

Anne-Charlotte PENAS – 06 42 70 29 25

ac.penas@agri82.fr

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne et les CA départementales d'Occitanie

Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - agri82.chambre-agriculture.fr

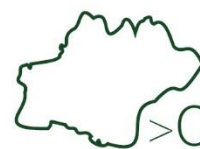


La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA). Elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique figurée en début de document. Il s'appuie sur l'analyse de risque du BSV. Les BSVs sont consultables en ligne sur <https://agri82.chambre-agriculture.fr>. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de Tarn-et-Garonne et par l'État au travers du Casdar. Toutes interventions sur la culture sont réalisées selon les bonnes pratiques agricoles et sous la responsabilité de l'exploitant. Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.



OPE COS ENR n°55



GRANDES CULTURES iBiO

Chambres d'agriculture d'Occitanie



NOVEMBRE 2025

CONSEIL DE SAISON

En interculture longue, la couverture du sol est obligatoire en zone vulnérable. Des mesures compensatoires existent si la récolte est postérieure au 20 septembre ou si l'îlot cultural a un taux d'argile supérieur à 31%. Les couverts végétaux doivent être présents 8 semaines et ne peuvent être détruits avant le 1^{er} novembre, mais il y a des dérogations ou adaptations possibles sur les îlots culturaux certifiés en AB et en conversion. En bio, le couvert peut être composé de légumineuses pures s'il n'y a pas de dérogation (exemple récolte postérieure au 20 septembre ou s'il n'y a pas d'analyse de reliquat azoté post-récolte du 15 septembre au 1^{er} novembre). Les mélanges restent cependant intéressants pour veiller à une bonne couverture du sol et éviter le salissement.

Les pluies vont provoquer des levées d'adventices. Lorsque la météo le permettra, le binage du colza donne de bons résultats s'il est réalisé en surface pour ne travailler que de la terre ressuyée.

Avant le semis des céréales à paille, il est **absolument nécessaire** de faire un test de germination et une **analyse carie** pour les semences fermières. Il est plus sûr d'utiliser des semences certifiées et/ou traitées.

Nous avons choisi de consacrer ce quatrième bulletin de 2025 aux enjeux de la carie du blé et aux préconisations d'ensemencements 2026.

CARIE DU BLE : Importance des analyses et de l'utilisation de semences certifiées ou traitées

Un article est paru dans le dernier bulletin technique bio Grandes Cultures d'août 2025 traitant la problématique de la carie en recrudescence. En 2025, des lots ont été fortement contaminés mais cela ne se voit pas à l'œil et il n'y a pas

forcément d’odeurs. Une **analyse** est donc nécessaire pour vérifier si votre lot est contaminé ou pas en semence de ferme. A savoir qu’un épi contaminé cette année c’est potentiellement 60% d’épis contaminés l’année prochaine.

L’usage de semences certifiées, indemnes de spores de carie, constitue le pilier fondamental de la stratégie de prévention. En agriculture biologique, des solutions sont autorisées en traitement de semences. Par ailleurs, les pratiques culturales doivent être rigoureusement adaptées : un labour profond permet d’enfouir les spores au-delà de la zone de germination, la rotation culturale limite l’accumulation d’inoculum et l’élimination des graminées adventices réduit les réservoirs secondaires.

Les traitements autorisés en AB sont :

- le Cerall® 0,01 L /kg (à base d’une bactérie antagoniste *Pseudomonas chlororaphis*),
- le vinaigre blanc 0,8 L + 0,8 L d’eau froide / 100 kg de semences pour un vinaigre dosé à 8% d’acide acétique,
- la poudre de graine de moutarde à 1,5 kg + 4,5 L d’eau pour 100 kg de semences,
- Le Copseed (à base de sulfate de cuivre) est prolongé du 27 septembre 2025 jusqu’au 26 janvier 2026 pour les traitements de semence du blé.

En résumé, **pas de semis sans traitement de semences ou de semences certifiées !**

Auteur : Ingrid RONTEIX, Chambre d’Agriculture du Tarn et Garonne

LA FILIERE BIO OCCITANE

PROJECTION 2026

L’interprofession Bio-Occitanie a proposé mi-octobre 2025 des scénarii de mise en culture, soit pour les cultures destinées à l’alimentation humaine (graphique 1), soit pour des cultures destinées à l’alimentation animale (graphique 2).

PRÉCONISATIONS D’EMBLAVEMENT POUR LA RÉCOLTE 2026

ALIMENTATION HUMAINE

Cultures	Préconisation	Contextes & Commentaires pour la R26
Blé Panifiable		Offre équilibrée en 2025. Prix stables sur 2025. Attention au besoin d’un minimum de protéine pour répondre aux demandes des filières.
Blé Dur		Marché demandeur en 2025 car les stocks ont été épurés (déclassement sur 2024). Vigilance sur la qualité attendue par le marché et contractualisation obligatoire.
Orge brassicole		Culture uniquement contractuelle en variété pure (s’assurer du débouché). Bonne qualité demandée.
Tournesol Linoléique		Marché en demande. Nécessité de sécuriser ses débouchés car marché plus confidentiel que le tournesol oléique. Attention les tournesols population ne sont pas valorisables.
Tournesol Oléique		Marché en demande. Valeur sûre pour la production de tournesol. Attention les tournesols population ne sont pas valorisables.
Colza		Marché en demande.
Soja AH		Marché <u>uniquement contractuel</u> , de niche. Marché rémunérateur avec une récolte 2025 attendue de bonne qualité.
Lentilles		Marché uniquement contractuel, et toujours en demande. Bonnes collectes LV R24 et 25 qui ont généré un stock de report important. De fortes demandes sur la lentille corail.
Pois-chiches		Marché équilibré, <u>uniquement contractuel</u> , de niche et vite destabilisé. Attention danger sanitaire d’utiliser semence de ferme.
Lin		Marché de niche <u>uniquement contractuel</u> . Forte concurrence import.
Cameline, chia, etc.		Cultures de diversification, uniquement contractuelles pour des marchés de niche.

Culture à développer

Culture à maintenir

Culture à diminuer

Marchés à la hausse

Marché équilibré

Marché encombré

Pour les cultures destinées à l'alimentation humaine, globalement il manque de volumes sur le marché pour la majorité d'entre elles, sauf la lentille verte pour laquelle l'import a pris le relais (plusieurs années avec peu de volumes). La contractualisation reste de mise, afin de sécuriser les volumes pour les acheteurs et les prix côté producteurs. La demande est particulièrement forte sur le tournesol oléique, suite à une campagne déficitaire. Un point de vigilance est exprimé sur le tournesol population qui n'est pas commercialisable car ne correspondant pas à un marché d'utilisation (ni oléique, ni linoléique). La question des semences de ferme a été évoquée : les analyses et le traitement sont très fortement préconisés avant les semis, afin de sécuriser la qualité des lots et d'éviter toute infestation durable (carie du blé, ascochyte sur pois chiche en recrudescence). Pour les cultures dites de niche (petit épeautre, sarrasin, chia etc) il est conseillé de se rapprocher de son opérateur en amont de l'emblavement afin d'identifier les critères attendus et de s'assurer d'un marché.

Pour les cultures destinées à l'alimentation animale, globalement le blé fourrager reste préféré aux autres céréales. Le soja et le maïs sont fortement déficitaires sur le marché, aussi, ces cultures sont encouragées dans les assolements.

PRÉCONISATIONS D'EMBLAVEMENT POUR LA RÉCOLTE 2026				ALIMENTATION ANIMALE	
Cultures	Bio	C2	Contextes & Commentaires pour la R26	Culture à développer	
Blé Fourrager		Conv	Le blé fourrager est à privilégier aux autres céréales fourragères (triticale et orge) et a l'avantage d'avoir une valeur protéique plus élevée.	Culture à maintenir	
Triticale		Conv	Le blé fourrager est à privilégier aux autres céréales fourragères (triticale et orge).	Culture à diminuer	
Orge		Conv	Le blé fourrager est à privilégier aux autres céréales fourragères (triticale et orge).		
Pois et Féveroles		Conv	Avec les problématiques actuelles du marché en soja, toutes les sources de protéines se développent.		
Soja AA		Conv	Le marché reste demandeur pour répondre aux besoins de tritrateurs, en plus des filières d'importation.		
Maïs		Conv	Marché demandeur compte tenu de la faible collecte attendue R25.		
Sorgho		Conv	Marché de niche en lien avec le maïs. A contractualiser.		
Mélanges			Uniquement contractuel ou si le tri est effectué à la ferme. (Attention si la collecte est suffisante en blé, les blés issus de mélanges ne seront pas prioritaires en meunerie)		

Marchés porteurs, à la hausse ou stabilisé

Marché équilibré, risque de dépréciation des prix Bio

Marché encombré, Risque de déclassement en conventionnel

Les années noires semblent derrière nous avec quelques signes positifs de reprise du marché bio national, à nouveau en demande. Le rééquilibrage du marché des grandes cultures bio se poursuit sur 2025. Il est déjà prévu des manques de volumes sur 2025 sur plusieurs productions, ce qui génère des cours des cultures bio à la hausse en lien avec cette conjoncture.

Il n'en demeure pas moins que les outils régionaux de collecte / trituration sont en grandes difficultés aujourd'hui par manque de volumes consécutivement aux années difficiles...

Les collecteurs expriment un besoin d'appréhender des volumes bio qui seront disponibles sur la récolte 2026 pour éviter d'avoir un recours à l'import. Les producteurs sont plus que jamais encouragés à s'engager auprès des collecteurs, notamment pour éviter les situations d'import à bas prix qui déstabilisent le marché.

Auteurs : Stéphanie Camazon et Ingrid RONTEIX,
Chambres d'Agriculture du Tarn et du Tarn et Garonne

AGENDA

Haute-Garonne :

- **4 déc 2025 Webinaire sur les enjeux de la Diversification en Grandes Cultures biologiques**, de 9h30 à 12h, à destination des producteurs, collecteurs et entreprises de transformation régionales par Interbio Occitanie.

Enjeux techniques et économiques de la diversification en grandes cultures biologiques - ARVALIS

Présentation de l'étude sur les besoins des entreprises de l'aval en cultures de niche - CLUSTER BIO

Enjeux de la diversification pour les opérateurs de nos filières régionales : témoignages d'entreprises de transformation, collecteurs, producteurs de graines de diversification régionaux

Inscription pour recevoir le lien d'inscription : [Inscription au Webinaire Filières de diversification en grandes cultures biologiques](#)

Lot et Tarn et Garonne :

- **18 nov 2025 Rencontre technique et filière** de 14h à 17h à Sainte Juliette.

Présentation des chiffres clés de la filière bio 2024 et 2025 ; Bilan technique des principales cultures ; Échanges avec les organismes stockeurs et retours de terrain. Contacts : Anne-Charlotte Penas et Georgia Saunders

Inscription obligatoire : [formulaire d'inscription J technique filière 46-82](#)

Tarn :

- **27 nov 2025 Réunion d'information chanvre industriel** de 9h30 à 12h30 à Lavaur. Contact Maeva Colombet

Inscription [Réunion d'info Chanvre Industriel](#)

- **18 déc 2025 Journée Proté'IN** pour maîtriser les légumineuses du semis à la vente de 9h à 17h à Albi.

Matin : ateliers techniques autour des légumineuses, du semis à la récolte, avec les thématiques suivantes :

Légumineuses pour alimentation humaine, animale et porte-graine (Animé par l'INRAE, Terres Inovia, FNAMS en tandem avec des agriculteurs expérimentés)

Ateliers semis, récolte, triage et stockage, animés par Nicolas Thibaud (expert agroéquipements).

Après-midi : **Speed-Meeting** sous forme de rencontres de **15 minutes** entre agriculteurs à la recherche de débouchés et entreprises en recherche de producteurs.

[forum-protein-tarn](#)

Inscription obligatoire [inscription forum proteIN](#)

Des journées techniques, filière et des formations sont prévues courant cet automne sur plusieurs départements. Les dates vous seront communiquées lors du prochain bulletin technique.

- **18 nov et 4 déc 2025 Formation tri et stockage à la ferme** à Rodez (12). Contact Catherine Saunier

<https://aveyron.chambres-agriculture.fr/actualites-1/actualite/formation-recolte-tri-et-stockage-a-la-ferme-en-ab>

- **18 nov et 19 nov 2025 Formation soigner les plantes par les plantes** à Gaillac (81). Contact Maëva Colombet

<https://tarn.chambres-agriculture.fr/se-former/notre-offre-de-formation/detail-de-formation/des-plantes-pour-soigner-ses-plantes>

Des visites ou formations sont organisées au cournat de l'année par votre Chambre d'Agriculture. Prenez contact auprès de votre conseiller.

> VOS CONTACTS DÉPARTEMENTAUX

■ Chambre d'agriculture 09

Marie GOLBA DELECOURT – 06 42 67 90 19

marie.golbadelecourt@ariege.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 11

Antoine AUVERLOT – 04 68 94 50 00 / 07 86 78 36 62

antoine.auverlot@aude.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 12

Catherine SAUNIER - 05 65 73 73 38

catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 30

Thierry PIANIETTI – 04 66 25 46 89 / 06 12 77 37 37

thierry.pianetti@gard.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 31

Tara HOPKINS – 06 45 34 10 50

tara.HOPKINS@haute-garonne.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 32

Claire GEORGES – 06 46 57 95 69

claire.georges@gers.chambagri.fr

Yves VIVES – 05 62 61 77 13

yves.vives@gers.chambagri.fr

Jean-Marc CENEDESE - 05 62 61 77 13

jm.cenedese@gers.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 34

Rémy KULAGOWSKI - 04 67 36 44 15/06 17 32 40 61

remy.kulagowski@herault.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 46

Georgia SAUNDERS – 06 49 29 62 11

g.saunders@lot.chambagri.fr

Vincent AUDOUIT – 06 25 76 26 20

v.audouit@lot.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 65

Marie-Laure BAILHE - 06 07 347337

ml.bailhe@hautes-pyrenees.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 81

Maëva COLOMBET – 06 69 45 08 56

m.colombet@tarn.chambagri.fr

Stéphanie CAMAZON – 05 63 48 83 83

s.camazon@tarn.chambagri.fr

■ Chambre d'agriculture 82

Ingrid RONTEIX - 05 63 63 07 11 / 06 42 44 10 09

ingrid.barrier@agri82.fr

Anne-Charlotte PENAS – 06 42 70 29 25

ac.penas@agri82.fr

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne et les CA départementales d'Occitanie

Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - agri82.chambre-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA). Elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°08021111-1024 auprès de Groupama d'Oc garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique figurée en début de document.

Il s'appuie sur l'analyse de risque du BSV. Les BSVs sont consultables en ligne sur

<https://agri82.chambre-agriculture.fr>. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de Tarn-et-Garonne et par l'État au travers du Casdar. Toutes interventions sur la culture sont réalisées selon les bonnes pratiques agricoles et sous la responsabilité de l'exploitant.

Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.



OPE COS ENR n°55